



## Rappel Protocole de gestion des commotions cérébrales sur le terrain pour les compétitions organisées par la FFBB

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input checked="" type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
	<b>Nombre de pièces jointes : 3</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

### Ce qu'il faut retenir :

- Application du protocole de gestion pour détecter la survenance d'une commotion cérébrale d'un joueur lors d'une rencontre pour les compétitions Haut Niveau, CF, organisées par la FFBB.
- Le protocole commotion cérébrale est annexé au règlement médical.
- Sensibiliser l'ensemble des arbitres concernés par ses rencontres à la mise en œuvre du protocole

A compter de la saison 2019/2020, il a été mis en place un protocole de gestion pour détecter la survenance d'une commotion cérébrale d'un joueur lors d'une rencontre pour les compétitions Haut Niveau et Championnats de France organisées par la FFBB.

Pour rappel, vous trouverez ci-après les étapes de ce protocole :

### Etape 1 :

L'arbitre arrêtera systématiquement le jeu si le joueur :

- a reçu :
  - o un impact violent sur le crâne
  - o ou un impact violent provoquant une chute.
- et/ou présente :
  - o une difficulté à se relever à la suite d'une chute
  - o ou une instabilité ou des troubles de l'équilibre une fois relevé

### Etape 2 :

En cas de signes de gravité : perte de connaissance, vomissements ou convulsions le joueur concerné doit immédiatement être sorti du terrain de façon définitive.

### Etape 3 :

Dans les autres cas que l'étape 2, l'arbitre déclenchera le protocole commotion.

A ce titre, l'arbitre sollicitera l'intervention de l'entraîneur du joueur, accompagné le cas échéant du médecin de l'équipe club, invitant à la pratique du score de Maddocks auprès du joueur.

Le score de Maddocks modifié (version FFBB)

1. Dans quelle salle sommes-nous ?
2. Dans quel quart-temps sommes-nous ?
3. Est-ce que tu étais en attaque ou en défense ?
4. Contre quelle équipe as-tu joué le dernier match ?
5. Ton équipe a-t-elle gagnée le dernier match ?

Si le joueur n'est pas en mesure de répondre à l'une des 5 questions du score de Maddocks, l'arbitre conseillera très fortement à l'entraîneur de faire sortir le joueur pour suspicion de commotion cérébrale.

Le retour sur le terrain du joueur concerné relèvera de la seule décision de l'équipe du joueur (entraîneur ou dirigeant ou médecin).

#### **Etape 4 :**

Dans tous les cas, l'arbitre fait acter le « protocole commotion », identifiant le joueur concerné, et son horaire par la table de marque sur la feuille de marque, tout en précisant l'heure précise du retour éventuel du joueur sur le terrain.

#### **Etape 5 :**

L'entraîneur prendra connaissance à l'issue du match de l'annotation du protocole commotion cérébrale sur la feuille de marque et la signera.

Un rapport circonstancié devra obligatoirement être établi par le 1er arbitre et transmis uniquement à la Commission Fédérale Médicale à l'adresse [medicale@ffbb.com](mailto:medicale@ffbb.com).

Le club devra transmettre au joueur concerné la fiche « que faire après une commotion cérébrale ? ».

Comptant par avance pour votre bienveillance dans le cadre de l'application du protocole commotion cérébrale.

A cet effet, vous trouverez en pièces jointes :

- Un formulaire à l'attention des arbitres « Rapport protocole commotion cérébrale ».
- Un mémento « Consignes que faire après une commotion cérébrale », les consignes à respecter dans les suites immédiates et jusqu'à 48h suivant le signalement de suspicion de commotion cérébrale et la sortie du joueur.
- Une affiche « La commotion cérébrale en pratique sportive ».

Contact :

E-mail : [medicale@ffbb.com](mailto:medicale@ffbb.com)

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Christophe AMIEL Responsable Service Juridique et Institutionnel  Charlotte DOREAU Responsable Service 5x5	Bernard DANDEL Président de la COMED	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-11-21 NOTE LR CD CLUBS 5-COMED Rappel Protocole commotion cérébrale HN – CF - FFBB	